



SOMMAIRE

1 - Informations générales

- 1.1 - Ecole élémentaire
- 1.2 - Ecole maternelle
- 1.3 - CEI - Centre d'Echanges Internationaux
- 1.4 - Le mot du jardinier
- 1.5 - Rappel : Bruit
- 1.6 - Centre aéré et Anim'ado
- 1.7 - Page Facebook gendarmerie

2 - Manifestations

- 2.1 - Carnaval
- 2.2 - Tour du Loiret
- 2.3 - Fête mondiale du jeu
- 2.4 - Commission Animation

3 - Extraits de Conseils

- 3.1 - Conseil du 19 février 2015
- 3.2 - Conseil du 28 mars 2015
- 3.3 - Conseil du 9 avril 2015

4 - Travaux ou projets

- 4.1 - Plantation d'arbres
- 4.2 - Gallerand : chemin piétonnier et surpresseur
- 4.3 - Cabinet médical
- 4.4 - La Roseraie

5 - Associations

- 5.1 - L'Avenir - Section Pêche
- 5.2 - COC Gymnastique Volontaire
- 5.3 - COC Foot
- 5.4 - COC Volley
- 5.5 - COC Tennis
- 5.6 - COC Danse et Eveil
- 5.7 - Les Amis de l'Orgue
- 5.8 - L'Amicale des Anciens
- 5.9 - Comité des Fêtes
- 5.10 - ACAC Bibliothèque



Le Mot du Maire

Notre Commune n'échappe pas à la rigueur budgétaire qui concerne toutes les collectivités locales de France. Les réductions drastiques de la part de l'Etat, couplées à de nouvelles charges, nous conduisent à effectuer des coupes dans nos budgets. Baisse des subventions aux associations, baisse des indemnités des élus, augmentation des taux d'imposition sont au programme de cette année 2015. Ces décisions restent bien sûr modérées mais sont indispensables pour maintenir un niveau d'investissement permettant de poursuivre le développement de notre Commune.

Quelques bonnes nouvelles viennent heureusement éclaircir notre horizon, comme le début des travaux d'implantation des roseraies André EVE à Gallerand, avec une quinzaine d'emplois à la clé, la reprise également du projet d'aménagement du secteur des Tirelles qui devrait permettre la création d'un nouveau quartier bien intégré dans le bourg.

Après le carnaval des enfants qui a connu un très beau succès populaire, nous retrouverons fin juin notre traditionnelle foire aux chiens puis les cérémonies des 13 et 14 juillet où nous espérons vous voir très nombreux.
Bon été à toutes et à tous.

Gérard LEGRAND

MAIRIE DE CHILLEURS

Bureaux ouverts du lundi au samedi de 9 h à 12 h

et le vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Tél : 02.38.39.87.06 - Fax : 02.38.39.28.01

Courriel: mairie@chilleursauxbois.fr - Site internet : www.chilleurs-aux-bois.fr



Page Facebook : [Mairie Chilleurs Aux Bois](#)

1 - Informations générales

1.1 - Ecole élémentaire

Les enseignants de l'école élémentaire et les parents volontaires organisent :

le vendredi 12 juin à partir de 18 heures

la fête de l'école pour l'année scolaire 2014/2015 à la salle **JEANNE D'ARC**

18 h : Spectacle des enfants (chorales, théâtre)

19 h 30 : Tirage de la tombola

20 h : Repas partagé



1.2 - Ecole maternelle



FETE DE L'ECOLE MATERNELLE : Samedi 13 Juin 2015

A la Cour Gauthier – A partir de 15 heures

Afin de clôturer l'année scolaire 2014/2015, l'école maternelle en partenariat avec les parents d'élèves organisera la fête des enfants **le samedi 13 juin 2015 à la Cour Gauthier**.

Chants, danses, jeux, et plusieurs animations accompagneront cette journée.

Nos petits écoliers auront le plaisir de vous présenter leur spectacle chantant et dansant dans la bonne humeur.

Petit rappel pour les retardataires :

Inscription des enfants nés en 2012 à l'école maternelle.

A compter du mois de mai, toute inscription supplémentaire à l'école maternelle des enfants ayant 3 ans révolus au 31 décembre 2015 devra faire l'objet d'une prise de rendez-vous auprès de Madame RABIER, directrice de l'école maternelle. Veuillez la contacter au 02.38.39.81.01.

1.3 - CEI - Centre d'Echanges Internationaux

**Jeunes lycéens étrangers
Colombiens et allemands,**

Cherchent une famille d'accueil



D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Paula, jeune colombienne âgée de 15 ans, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2015 pour 4 mois. Elle aime les animaux et joue de la guitare basse. Elle pratique le volley-ball, le basket-ball et le football.

Tharek est allemand et étudie le français depuis 6 ans. Il a 17 ans et pratique le violon et le piano. Il attend une famille avec impatience pour l'année scolaire 2015/2016 !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux

Françoise PRIVAS / PUISEAUX

02.38.33.54.67

Bureau Coordinateur CEI : 02.99.20.06.14



1.4 - Le mot du jardinier

Nous voilà bientôt en été. C'est la pleine saison au jardin. La tonte, l'arrosage, le désherbage et la récolte des légumes vont nous donner bien du travail et je l'espère des satisfactions si le temps le veut bien.

Au printemps, vous avez pu voir de beaux massifs de tulipes rue de la gare et devant la mairie.

Malheureusement, ils n'ont pas duré très longtemps, le soleil étant un peu trop brulant pour la saison. Souhaitons que les fleurs d'été puissent s'épanouir sous un soleil radieux cette année.

En ce qui concerne le désherbage, nous essaierons de faire mieux que l'année dernière si la pluie nous laisse du répit. Nous sommes désolés pour les désagréments mais les mauvaises herbes valent mieux qu'un déversement **de pesticides** qui nous le savons est **néfaste** pour notre santé. A ce propos, je remercie les personnes qui se donnent le mal de désherber devant chez elles. Je suis bien placée pour savoir que ce n'est pas la partie la plus agréable du jardinage.....

Pour suivre notre démarche ZERO PESTICIDE, vous avez la possibilité au jardin potager d'employer les purins d'orties, de prêle et de consoude pour remédier aux attaques de pucerons et autres et donner du tonus à vos plantes. Vous pourrez même les fabriquer vous-même :



Le purin d'orties

1kg d'orties pour 10 L d'eau

Brasser chaque jour à l'aide d'un bâton.

Durée de fermentation variable selon la météo : entre 1 et 3 semaines jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'effervescence mais des petites bulles. Le jus doit être encore vert mais plutôt brun et exhaler une odeur d'étable, sans plus.

Filter à l'aide d'une passoire ou d'une serviette humide. Verser dans des bouteilles ou cubis bien remplis. Etiqueter avec date de fabrication.

Utiliser en fertilisant comme indiqué ci-dessus à raison de 2 L pour 8 L d'eau ou en insecticide en pulvérisation dilué à raison d'un litre pour 9 L d'eau.

Dans les jardinerie, il existe maintenant de beaux rayons bios pour la fertilisation et la lutte contre les maladies et les insectes. ESSAYEZ

En attendant, **je vous souhaite un bel été.**

Joëlle MILLET, Service Espaces verts de la Mairie.

1.5 - Rappel : Bruit

Nous en profitons également pour vous rappeler que la réalisation des travaux de bricolage ou de jardinage, par les particuliers, à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi) **de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30**

Les samedis de **9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00**

Les dimanches et jours fériés de **10 h 00 à 12 h 00**

1.6 - Centre aéré et Anim'ado

Des vacances riches en activités

Du 20 au 24 avril dernier, une trentaine d'enfants de trois à onze ans a participé aux nombreuses activités proposées, dans le cadre des vacances de printemps, par les animatrices de l'accueil de loisirs (Candy, Brigitte, Emeline, Mathilde et Ludivine) sous la direction de Carole LEMAY. Le thème retenu pour l'occasion était "Nature et sports". Les enfants ont ainsi confectionné papillons et coccinelles, réalisé des maisons pour les oiseaux... tandis qu'une sortie a été organisée à la base de loisirs de BUTHIERS. Afin de terminer cette semaine sur une note festive, une kermesse a été organisée en partenariat avec les animateurs et les jeunes d'Anim'Ado. Décoration colorée, stands de jeux ou encore pop-corn maison étaient notamment au programme.

Cet été, l'accueil de loisirs ouvrira ses portes du 6 au 31 juillet ainsi que du 24 au 28 août. Des animations multiples et variées sont prévues à l'occasion de ces 5 semaines d'ouverture : stage cirque du 6 au 10 juillet, grands jeux, activités manuelles et de plein air, séjours ...

Contact : Carole LEMAY, Directrice ☎ 06.30.87.24.82 - ✉ acmchilleurs@gmail.com

Pour les 11/18 ans, des activités ont également été mises en place durant les vacances de Printemps (journées accrobranche et pêche en Loire, bataille navale géante, après-midi intergénérationnel avec les résidents de la MARPA..) dans le cadre d'Anim'Ado, dispositif jeunesse mis en place par la communauté de communes .Une ouverture estivale est également prévue du 6 juillet au 7 août.

Contact : Elodie JEANNIN et Yannick DIEUDEGARD, animateurs d'Anim'Ado ☎ 06.50.74.94.69 ou 06.74.88.39.91

1.7 - Page Facebook gendarmerie

Le groupement de gendarmerie départementale du Loiret nous informe de l'ouverture de leur page Facebook. Cet outil d'information et de communication permet d'offrir aux usagers, en plus de l'accueil « physique » en brigade et de leur présence sur le terrain, une nouvelle proximité numérique avec les unités de la gendarmerie.

L'objectif de cette page, qui offre d'importantes opportunités en terme de production de sécurité, est de fournir aux citoyens un « lieu » où ils pourront échanger sur l'actualité du département et découvrir des messages de prévention ainsi que des conseils pratiques sur leur quotidien, leur sécurité mais aussi des informations sur les métiers de la gendarmerie.

Pour découvrir ce site, il suffit de cliquer sur : [Facebook du groupement du Loiret](#).

2 - Manifestations

2.1 - Carnaval



Le dimanche 19 avril s'est déroulé le carnaval. De nombreux enfants sont venus costumés avec leurs parents pour défiler dans les rues de notre Commune.

L'équipe d'animation a mis en place ce projet avec la construction des chars pendant les nouveaux temps d'animation les jeudis après-midi. Ainsi, les enfants, petits et grands, ont œuvré pour construire leurs chars. Les plus grands ont réalisé un chapiteau et une piste aux étoiles alors que les plus jeunes se sont attelés aux animaux du cirque... un résultat haut en couleurs.



La structure jeune « Anim'ado », gérée par la Communauté de Communes Beauce Gâtinais a également participé au projet avec d'une part la confection d'un char, du jeu Arlequin et de la vente des confettis. L'association, Les Amis des Ecoles, récemment relancée, a activement participé à la manifestation en gérant l'organisation et la gestion de la buvette. N'hésitez pas à rejoindre ces parents pour participer au dynamisme de l'association !

MM Denis VINAUGER et Jean-Pierre LEBON ont également aidé l'équipe d'animation dans la conception des chars. La commission Animation et les associations de la Commune (Parents d'élèves, la Forestière, l'Avenir, les Echos de Chamerolles, le C.O.C Danse, les Petites Frimousses) ont également participé à cette journée.

Ainsi, le chapiteau, la piste aux étoiles et tous ses animaux ont pu déambuler en musique.



Tous les enfants déguisés ont reçu avec leur sac de confettis, des gommettes pour compléter l'arlequin, une planche à trou en couleurs réalisée par Mr LEBON et Anim'ado, pour finir par une séance photo à la salle de la Forestière. Pour terminer cet après-midi, un goûter était offert à tous les enfants déguisés, et une buvette pour les plus grands.

Merci à tous les parents, enfants, et bénévoles pour leur participation à cette après-midi festive....

2.2 - Tour du Loiret 2015

Le Tour du Loiret a débuté le 15 mai sur la Commune de SAINT-DENIS-EN-VAL et s'est terminé sur notre Commune le 17 mai. Le comité d'organisation du Tour du Loiret a décidé que cette dernière étape se déroulerait **entièrement sur un circuit partant de Chamerolles où 7 tours ont été effectués sur une distance totale de 133 km.**



En lever de rideau, nous avons eu droit au mini Tour du Loiret cadet.

Le départ pour le Tour senior a été donné par Jean-Claude BOUDIN, 1^{er} Adjoint, en début d'après-midi. La dernière étape a été remportée par Adrien CARPENTIER (VC ROUEN 76).



2.3 - Fête mondiale du jeu

Samedi 30 mai, se tiendront, à la Cour Gauthier, des animations organisées dans le cadre de la fête mondiale du jeu (petit déjeuner ludique, espace petite enfance, jeux géants ...). Organisée de 9 h 30 à 16 h 30, la manifestation est gratuite et ouverte à tous. Les participants pourront également, à cette occasion, découvrir les jeux et jouets proposés au prêt par la ludothèque de la Communauté de Communes et s'informer sur ce service



2.4 - Commission Animation



Faute de pouvoir trouver des groupes musicaux, la fête de la musique n'aura pas lieu cette année à notre grand regret.

Nous avons un feu d'artifice à rattraper !

Nous espérons que le temps sera clément et que nous pourrons profiter pleinement des 13 et 14 juillet.



➤ **Le pique-nique du 13 JUILLET**

7^{ème} édition du grand Pique-nique sur la RD 2152 (ex N 152).



Cette année, la municipalité offrira un apéritif d'accueil à toutes les personnes participant au pique-nique géant.



Des tables et des bancs seront à votre disposition pour vous installer. Rien de plus simple, vous apportez vos provisions et dans le calme de la route barrée, vous pique-niquez en attendant :

La retraite aux Flambeaux – vers 22 H - emmenée par l'Avenir



Et le feu d'artifice (23 H.) qui suivra devant l'étang de la Rouche
Retour avec les musiciens, Place de Romand, pour le bal populaire.



➤ **La revue du 14 JUILLET**



Après la revue des Sapeurs-Pompiers dans le parc de la Cour Gauthier, une collation sera offerte par la Municipalité à partir de 16 h 30



Nous tenons à nos traditions alors pour qu'elles continuent encore longtemps, venez nombreux.

3 - Extraits de Conseils

3.1 - Conseil du 19 février 2015

Extension du réseau électrique allée du Muguet

Monsieur le Maire informe le Conseil de la nécessité de procéder à une extension du réseau électrique pour assurer l'alimentation d'un terrain situé en zone constructible, allée du Muguet.

L'estimation par la SICAP du coût des travaux à la charge de la Commune s'élève à 2 148,87 € Hors Taxes, soit 2 578,64 € TTC. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte de prendre en charge l'extension du réseau qui permettra également la mise en place de l'éclairage public, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette opération.

Affaires diverses

Un rendez-vous est fixé le 16 mars avec le Conseil Général afin de définir les objectifs et le cahier des charges de l'étude sécurité à mener dans le bourg.

Une expertise d'assurance a été demandée suite à des problèmes de carrelage dans le vestiaire foot.

Il est signalé que des chemins de terre sont régulièrement empruntés et dégradés par des quads.

3.2 - Conseil du 28 mars 2015

Défense incendie Rue des Guêtres

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à une demande d'un permis d'aménager, il convient de mettre en place une défense incendie Rue des Guêtres afin de couvrir la défense incendie de ce secteur actuellement non protégé. Le projet consiste à établir un raccordement en domaine public à partir d'un étang privé.

Une aire de retournement serait également à réaliser pour permettre l'accès des véhicules de secours et permettrait également aux camions de ramassage d'ordures ménagères de faire demi-tour dans cette rue sans issue.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte la réalisation de la défense incendie Rue des Guêtres, et décide d'inscrire cette dépense d'investissement au budget primitif 2015, à l'opération 128.

Frais de scolarisation des enfants domiciliés hors Commune

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que, pour les enfants domiciliés hors de la Commune et scolarisés dans les écoles communales, il est prévu de demander à la Commune du domicile une participation aux dépenses de fonctionnement de l'école pour frais de scolarité. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, fixe la participation forfaitaire annuelle aux charges de fonctionnement des écoles à compter de l'année scolaire 2015-2016 à 800 € par élève.

Emprunt de 120 000 € sur le budget assainissement

Monsieur le Maire communique au Conseil les différentes propositions de prêt en vue du financement d'une partie des travaux sur le réseau d'assainissement Route de Marcilly et Rue du Moulin. Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions, décide de retenir le Crédit Agricole Centre Loire dans les conditions suivantes :

Caractéristiques de l'emprunt :

- Type de financement : prêt moyen terme
- Montant du capital emprunté : 120 000 €
- Durée d'amortissement : 10 ans
- Type d'amortissement : échéances constantes fixées à 1 073,27 €
- Coût total des intérêts : 8 792,44 €
- Taux d'intérêt : 1,42 % taux fixe annuel
- Frais de dossier : 120 €

Subventions 2015 aux associations

Le Conseil Municipal, sur proposition de la commission Finances, après avoir demandé aux élus responsables d'associations de ne pas prendre aux votes concernant leur association et après en avoir délibéré, vote les subventions accordées aux associations pour l'année 2015, suivant le tableau récapitulatif ci-joint en annexe, pour un montant de 18 463,00 €. Globalement, le montant des subventions allouées aux associations diminue par rapport à l'année 2014.

Les réductions des dotations de l'Etat et l'augmentation des charges communales (nouveaux rythmes scolaires par exemple) sont à l'origine de ces contraintes budgétaires.

Néanmoins, le conseil municipal tient à rappeler son soutien aux associations, que ce soit en prêt de salle, de matériel ou d'équipements ainsi que d'appui technique et administratif au travers des services communaux.

SUBVENTIONS 2015 aux Associations	Vote 2015
Amis de l'Orgue (dont 563,40 € accordé par délibération du 29.01.2015)	740,00 €
USEP (Union Sportive Ecole Primaire)	300,00 €
L'Avenir (dont activité pêche)	650,00 €
Les Echos de Chameroles	650,00 €
COC	5 700,00 €
COC Danse Gala	150,00 €
Club Informatique	500,00 €
Comité des Fêtes	1 200,00 €
Familles Rurales (Savoir Faire)	100,00 €
Musicadict	400,00 €
Familles Rurales (Aide à domicile pour les personnes âgées)	300,00 €
Société de Chasse de CHILLEURS (Compris aide pour entretien des haies)	500,00 €
Les Frimousses	200,00 €
ACAC (Bibliothèque)	900,00 €
ASSOCIATIONS EXTERIEURES	
Association Cantonale Don du Sang NEUVILLE	100,00 €
Association Amicale Secrétaires de Mairie	30,00 €
MFR NEUVY LE ROY	50,00 €
MFR VRIGNY	200,00 €
MFR ORLEANS	100,00 €
Domaine de Chantaloup	75,00 €
Loiret Nature Environnement	70,00 €
SAFO	50,00 €
Santolène	100,00 €
Chocochateau (300 € accordé par délibération du 19.02.2015)	300,00€
Office du Tourisme PITHIVIERS	200,00 €
Aide à domicile UNA	100,00 €
Tour du Loiret (300 € accordé par délibération du 29.01.2015)	300,00 €
Société Archéologique de NEUVILLE	500,00 €
Autres à définir	300,00 €
Total	13 765,00 €
Coopérative scolaire Primaire (15 € x 132 enfants)	1 980,00 €
Coopérative scolaire Maternelle (15 € x 80 enfants)	1 200,00 €
Foyer Socio-éducatif Collège NEUVILLE	911,00 €
Association Sportive Collège NEUVILLE	607,00 €
Total	4 698,00 €
Total général	18 463,00 €

3.3 - Conseil du 9 avril 2015

Mise à disposition du terrain du surpresseur de Gallerand aux Roseraies André EVE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du début des travaux d'implantation des roseraies André EVE à Gallerand. Des travaux de démolition de l'ancien surpresseur, d'abattage des arbres périphériques ainsi que la pose d'un portail doivent être effectués par la Commune.

Dans un souci d'embellissement de l'environnement proche de cette roseraie, il est proposé de mettre à disposition des roseraies André EVE le terrain communal où est implanté le surpresseur. L'Entreprise prendra à sa charge la mise en place d'une clôture le long de la route départementale ainsi que les plantations de rosiers et autres végétaux destinés à masquer l'ouvrage.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte la mise à disposition pour une durée indéterminée, du terrain du surpresseur de Gallerand à titre gracieux aux roseraies André EVE, à Charge en contrepartie, pour les roseraies, d'entretenir ce terrain et les plantations qui seront mises en place, et de laisser libre accès aux services municipaux et à tout prestataire mandaté par la Mairie, chargés d'entretenir les installations existantes sur ce terrain (surpresseur, coffrets électriques, poste de refoulement des eaux usées). La Mairie disposera d'une clef permettant l'accès par le portail. Toute demande d'aménagement relatif à ce terrain devra être au préalable validée par la Mairie.

Taux d'imposition 2015

Le Conseil Municipal, au vu des prévisions budgétaires de l'année 2015, en particulier la baisse de la Dotation Globale Forfaitaire attribuée par l'Etat, et après en avoir délibéré, décide d'augmenter les taux d'imposition de 2 %.

Les taux d'imposition sont fixés comme suit pour l'année 2015 :

- Taxe d'habitation : 11,77 %
- Taxe foncière (bâti) : 19,44 %
- Taxe foncière (non bâti) : 39,17 %

BUDGET DE LA COMMUNE

Comptes de gestion 2014

Le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 du budget de la Commune, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Compte Administratif 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, constate :

- un excédent de fonctionnement de : 335 016,76 €
- un déficit d'investissement de : 69 373,48 €
- un excédent de reste à réaliser en investissement : 98 518,80 €

(RAR dépenses : 132 569,20 € + RAR recettes : 231 088,00 €)

Le Compte Administratif 2014 de la Commune est approuvé à l'unanimité.

Affectation des résultats de l'exercice 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter ces résultats aux comptes suivants :

- en dépense d'investissement D 001 = 69 373,48 €
- en recette de fonctionnement R 002 = 335 016,76 €

Vote du budget de la Commune 2015

Le Conseil Municipal, après examen du projet de budget communal 2015 et après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le Budget 2015 de la Commune, avec la reprise des résultats, équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 1 618 594,76 €
- Section d'investissement : 655 060,42 €

BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Comptes de gestion 2014

Le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 du budget d'assainissement, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Compte Administratif 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, constate :

- un excédent de fonctionnement de : 85 227,58 €
- un déficit d'investissement de : 9 107,59 €
- un déficit de reste à réaliser en investissement : 2 205,70 €

Soit un besoin de financement d'investissement de 11 213 ,29 €

Le Compte Administratif 2014 du service Assainissement est approuvé à l'unanimité.

Affectation des résultats de l'exercice 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter ces résultats aux comptes suivants :

- en déficit d'investissement D 001 = 9 107,59 €
- en recette d'investissement R 1068 = 11 313,29 €
- en recette de fonctionnement R 002 = 73 914,29 €

Vote du budget unique 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le Budget Unique 2015 du Service d'Assainissement, avec la reprise des résultats antérieurs équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 177 836,38 €
- Section d'investissement : 220 213,01 €

BUDGET DU SERVICE DE L'EAU

Compte de gestion 2014

Le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 du Service de l'Eau, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approbation du Compte Administratif 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, constate :

- un excédent de fonctionnement de : 69 785,35 €
- un excédent d'investissement de : 54 257 80 €
- un déficit de reste à réaliser en investissement : 26 849,05 €

(RAR dépenses : 26 849,05 – RAR recettes : 0,00 €)

Le Compte Administratif 2014 du service de l'Eau est approuvé à l'unanimité.

Affectation des résultats de l'exercice 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter ces résultats aux comptes suivants :

- en recette de fonctionnement R 002 = 69 785,35 €
- en recette d'investissement R 001 = 54 257,80 €

Vote du budget unique 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le Budget 2015 du service de l'Eau, avec la reprise des résultats antérieurs, équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 267 019,73 €
- Section d'investissement : 96 593,00 €

Choix du cabinet d'étude pour la réalisation des diagnostics d'accessibilité des bâtiments communaux

Monsieur le Maire présente au Conseil l'analyse des offres réalisée par la CCBG, relative aux diagnostics d'accessibilité des établissements recevant du public.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte le devis établi par SOLEUS de VAULX EN VELIN (69) pour un montant de 1 188 € HT, soit 1 425,60 € TTC, correspondant à la réalisation des diagnostics d'accessibilité des ERP de la Commune, majoré de 405 € HT pour l'élaboration du dossier et de 20 € HT par demande de dérogation.

Elaboration du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. Il rappelle que la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, impose aux communes de réaliser un plan de mise en accessibilité de voirie et des espaces publics (PAVE).

Ce plan fixe les dispositions qui permettent de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement du territoire communal. Il met en évidence des chaînes de déplacement permettant d'assurer la continuité du cheminement accessible entre les différents établissements recevant du public dans un périmètre défini.

Le Conseil décide :

- d'élaborer le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de la commune.
- que cette élaboration sera suivie par un comité technique, composé d'élus, de techniciens, de personnes qualifiées et de représentants des usagers, des commerçants et des personnes handicapées et/ou à mobilité réduite et dont la liste sera fixée par un arrêté de M. le Maire.
- que les décisions du comité technique seront validées par un comité de pilotage composé des élus municipaux suivants : LEGRAND Gérard, BOUDIN Jean Claude, TARRON Bernard, MALFOY Jean Claude, COLMAN Philippe
- d'engager une concertation avec les associations représentatives des personnes handicapées ou à mobilité réduite, M. l'Architecte des Bâtiments de France, les commerçants de la Commune, les personnes handicapées ou à mobilité réduite de la commune.
- de porter cette délibération à la connaissance du public par affichage à la porte de la mairie pendant un mois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve l'élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics tel que présenté.

Modification des Indemnités des élus à compter du 1^{er} mai 2015

Monsieur le Maire propose que compte-tenu des restrictions budgétaires nécessaires, les indemnités de fonctions des élus soient abaissées de 3 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de modifier à compter du 1^{er} mai 2015 les indemnités de fonctions attribuées aux élus. Les taux seront les suivants :

- au Maire : 36,86 % de l'indice 1015
- au 1^{er} adjoint : 16,01 % de l'indice 1015
- au 2^{ème} adjoint: 11,64 % de l'indice 1015
- 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} adjoint : 8,73 % de l'indice 1015

Demande de subvention au titre du FACT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Conseil Général accorde des aides aux communes pour l'organisation de spectacle dit "Arts vivants" : théâtre, danse, musique... organisé par la Commune et donné par une association culturelle ou un artiste installé dans le Département du Loiret, sur une commune autre que celle accueillant ledit spectacle.

La présentation de l'association ZINGOPHONIA, d'un spectacle déambulatoire interprétant de la chanson française lors de la Foire aux puces et chiens du dimanche 28 juin 2015, entre dans le cadre de ce dispositif.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré arrête le montant de la dépense à 708,33 € HT, soit 850,00 € TTC et Sollicite une subvention de 65 % auprès du Conseil Général, dans le cadre du Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes. Le plan de financement est établi comme suit :

➤ Subvention du Conseil Général	552,50 €
➤ Participation de la Commune	<u>297,50 €</u>
	850,00 €

4 - Travaux ou projets

4.1 - Plantation d'arbres rue des Ateliers

Le 17 mars, les enfants de 2 classes de notre école sont venus participer à la plantation d'arbres rue des Ateliers. Le temps était au beau fixe et des élus et techniciens de notre service Espaces verts ont d'abord expliqué aux enfants les raisons et l'intérêt de ces plantations.

Ensuite, tout le monde a mis la main à la pâte, alignements, tuteurs, remise en place de la terre et arrosage. Les premières feuilles ont fait leur apparition quelques semaines plus tard. Il reste encore un peu de temps avant que ces beaux érables ne nous fassent de l'ombre sur le chemin de notre bibliothèque !





Un chemin piétonnier vient d'être réalisé au mois de mars à Gallerand, route de Courcy.



Les abords du Cabinet Médical ont été réaménagés, ce qui amène plus de clarté et d'espace autour du bâtiment.



Les travaux d'implantation des Roseraies André EVE sont en cours depuis le mois d'avril.

Le surpresseur de Gallerand, déshabillé, pour être embelli prochainement par des plantations de rosiers grimpants.



5 - Associations

5.1 - L'Avenir - Section Pêche

LA PÊCHE EST OUVERTE À L'ÉTANG DE LA ROUCHE

Depuis le samedi 4 avril et jusqu'au samedi 31 octobre 2015

de 7 heures à 20 heures

Les tickets et cartes sont en vente auprès :

- Du Garage ERAY
- De la Boulangerie PELISSOU
- Du Restaurant La Tête de Veau
- Du Bar-Tabac L'Escale



Tarifs :

- 3 € le ticket à la journée pour les adultes
- 2 € le ticket à la journée pour les enfants de moins de 14 ans, accompagnés d'un adulte
- 40 € la carte annuelle pour les habitants de CHILLEURS AUX BOIS
- 60 € la carte annuelle pour les autres
- Gratuit le mercredi pour les enfants de CHILLEURS de moins de 14 ans, accompagnés d'un adulte

LACHER DE TRUITES

Le Samedi 6 juin 2015 de 9 heures à 17 heures



- Prix de la journée : 12 € (1 ligne par pêcheur, canne ou lancer, quantité non limitée)
- Inscription auprès des commerçants nommés ci-dessus avant le 30 mai 2015
- Possibilité de restauration sur place
- Rendez-vous à 8 heures, tirage au sort des emplacements

5.2 - COC Gymnastique Volontaire



La section de **Gymnastique Volontaire** vous informe que son Assemblée Générale se tiendra le **jeudi 2 juillet 2015** à la salle de la cour Gauthier.

5.3 - COC Foot

Le tournoi loisirs a eu lieu le 25 avril en toute convivialité et a été remporté par l'équipe de CHANTEAU. Pendant les vacances scolaires, 14 enfants de 10 à 14 ans ont participé à un stage de 2 jours sur le terrain de CHILLEURS, encadrés par de jeunes bénévoles sous la conduite de Monsieur MUNOZ. Un diplôme de fin de stage leur a été remis.

Le tournoi U7-U9, challenge Julien DELONGLEE, joueur de ligue 2 à l'US Orléans se déroulera le 7 juin. Venez nombreux, supporter nos jeunes licenciés, buvette sur place.



C. GIROUX

5.4 - COC Volley



Le COC VOLLEY organise son tournoi loisirs annuel. Il se déroulera le **samedi 6 juin** à partir de 15 H sur le stade. Inscription libre par équipe de 4 joueurs avec si possible une féminine. Restauration et buvette sur place

5.5 - COC Tennis

Suite à l'assemblée générale du 14 mars 2015, notre section a démocratiquement changé de bureau qui se compose désormais comme suit :

Présidente : Mme GONCALVES Agnès

Vice-Président : M. BOHNEC Philippe

Secrétaire : Mme BEGUEL Karine

Secrétaire : Mme COMBES Dominique

Trésorier : M. MENAGER Jean-Michel

Trésorier adjoint : M. DESFORGES Pierre

Membre actif : M. RENAUD Robert

Nous accueillons deux nouveaux membres : M. PINHEIRO Luis et M. ANDRIAMANPANDRY Mickaël.

En tant que nouvelle présidente et au nom de tous les licenciés, je tiens à remercier mon prédécesseur, Luc THOMAS, pour ses 12 années de dévouement et lui souhaitons de belles réussites tennistiques et personnelles.

Notre section se veut formatrice avant tout par son école de tennis qui compte 3 professeurs et divers créneaux de cours de tous âges et tous niveaux. Les compétitions, tournois et nos courts sont ouverts à tous les licenciés. Un autre moyen pour y accéder pour une période d'essai ou juste pour quelques mois, nous vous proposons le pass à partir de 15 euros.

Alors à bientôt sur nos courts. Pour tout autre renseignement, joindre Agnès : agneslpg@orange.fr

5.6 - COC Danse et COC Eveil



Le C.O.C Danse et le C.O.C Eveil sont heureux de vous convier à leur gala de fin d'année le

Dimanche 14 juin à la salle des fêtes de Nibelle à 15 h 00

Venez encouragez les petits et grands talents, nous vous présenterons « les grandes inventions ».

5.7 - Les Amis de l'Orgue

A l'initiative de l'association des "Amis de l'Orgue de CHILLEURS, le *"Festival des Orgues en Pithiverais"* se tenant tous les 2 ans, regroupant 8 Communes de la région est en préparation.

Le Festival débutera le dimanche 20 septembre, pour se terminer à PITHIVIERS le dimanche 18 octobre par un somptueux concert avec l'orgue et le "BRASS-BAND Val de LOIRE"

Retenez déjà la date du concert prévu à CHILLEURS: samedi 3 octobre à 20 h 30.

5.8 - L'Amicale des Anciens



Nous allons encore être bien occupés ces prochains mois !

Alors à vos calendriers et retenez :

Petit retour en arrière : SAMEDI 11 AVRIL



40 personnes sont devenues parisiennes pour une journée enrichissante, instructive et agréable. Elles ont fait connaissance avec les 150 chevaux de la Garde Républicaine, Quai des Célestins. Lors de défilés de ces militaires, elles ne les regarderont plus de la même manière !



Après un excellent repas dans le Bistrot de la Montagne, le petit train Bleu les a baladées pour un « circuit savant » parmi les innombrables et magnifiques monuments et bâtiments anciens de ce coin de PARIS, (*de Notre Dame à l'Observatoire de PARIS, puis retour vers le Pont de la Tournelle.*)

Des rendez-vous incontournables : VENDREDI 5 JUIN en soirée



LOTO à thèmes. Les loisirs ont la prédilection : jardinage - bricolage - pêche - camping – voyage - etc..;

19 h : ouverture des portes, 20 h 30 : début des jeux. 10 parties adultes, 2 parties ados + 1 partie surprise en finale, qui perd/gagne une tablette numérique.

Pâtisseries et buvette sur place.

JEUDI 18 JUIN, DIVERTISSEMENT à 12 h.

Vous serez accueillis par un apéritif servi sous le préau. Un buffet bien garni comblera vos estomacs, le café servi, l'équipe des déjantés sera-t-elle de retour ??? Pour le savoir, joignez vous à nous.... (*le loto et le divertissement se tiendront Salle Jeanne d'Arc*)



JEUDI 23 JUILLET, EXCURSION à CHALONS en CHAMPAGNE



Pour un départ vers 6 H 15 de la Place de Romand, nous sommes attendus vers 10 H. pour une ballade en barque sur la Marne, le Mau et le Nau, une coupe de champagne sera servie durant cette escapade... Au retour de la promenade fluviale, le petit train touristique nous fera découvrir sans fatigue les plus belles rues de la ville. Déjeuner en centre ville. L'après midi, visite guidée de la Collégiale Notre Dame de Vaux. Prix : 104 €

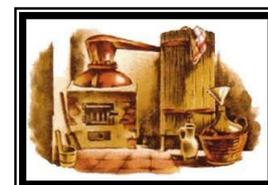
(le matin, en cours de route, un petit déjeuner pique-nique vous sera offert par le club.)

Du MARDI 1^{er} AU DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

(6jours/5 nuits) ESCAPADE dans le NORD de la France (cette année, pour changer du Sud, nous avons choisi un séjour peu usité). Nous arriverons pour le déjeuner. Les visites commenceront dès le premier jour.



Nous logerons à l'hôtel les « FRANGINS » au centre de la ville de SAINT OMER. Chaque jour, visites guidées avec : une croisière commentée dans le marais audomarois, une distillerie de Genièvre.





Le point fort, Journée à LONDRES avec un départ de CALAIS et l'embarquement pour Eurotunnel, visite panoramique et guidée de LONDRES. Quartier d'Oxford Street....Découverte de la ville de SAINT OMER, d'une brasserie... MONTREUIL SUR MER...Ballade en train à vapeur dans la Baie de Somme....visite du Blockhaus d'Eperleques (*histoire des missiles V1 et V2...*). Prix : 858 € tout compris (Euro train également).

Pour tous renseignements complémentaires, 02 38 39 89 66 ou 06 68 89 57 37 ou ami.des.anc.brusseaum@orange.fr.

Vous ne faites pas partie de l'Amicale ? Pas important, vous pouvez vous joindre à nous...nos voyages sont toujours agréables.

5.9 - Comité des Fêtes

Samedi 30 Mai : Pétanque

- Concours en doublette ouvert à tous sur le terrain de La Rouche.
- Inscriptions à partir de 14 H 00, 5 € par personne.
- Jet du but à 14 H 30.
- Dotation : reversement des mises.
- Buvette et restauration sur place.

Samedi 27 Juin : Feu de Saint Jean

- Ouverture de la fête en début d'après-midi. Animation en soirée avec le groupe de percussions brésiliennes Ziriquidum suivi de DJ Dany Du aux platines.

Dimanche 28 Juin : Foire aux Chiens et aux Puces

- Vide grenier toute la journée, accueil des exposants à partir de 5 H 00.
- Animations diverses et variées (dressage, agility, etc...) par la SPA de CHILLEURS-AUX-BOIS et spectacle déambulatoire dans les rues par le groupe Zingophone.

Fête foraine, buvette, restauration, vente de boudin et caisse centrale avec système de paiement par jetons (uniquement buvette et restauration) tout le week-end.

Inscriptions vide grenier à partir du 1^{er} juin :

- Mme Catherine BLANCHARD en journée au 06.21.66.30.77
- Mme Danielle MALFOY en journée au 02.38.32.97.03
- Mme Isabelle PETIAU après 18 H 30 au 06.72.86.89.48
- Garage ERAY aux heures d'ouverture au 02.38.39.87.16

- Aucune réservation sur messagerie ne sera validée.
- 2,50 € le mètre, 2 mètres offerts aux habitants de la commune.

Plus d'informations sur :



Comité des fêtes Chilleurs-aux-bois et www.chilleursauxbois.fr

5.10 - ACAC Section bibliothèque



Après notre exposition sur « Les abeilles et le miel » qui a obtenu un vif succès, nous vous proposons de découvrir notre prochaine exposition « La Couleur dans tous ses états » qui se déroulera du 25 mai au 27 juin 2015.

Depuis notre journée portes ouvertes du 21 juin 2014, notre bibliothèque municipale est entrée en phase opérationnelle et de nombreuses familles se sont abonnées.

Outre le prêt d'ouvrages, nous vous proposons régulièrement des expositions et animations; nous souhaitons compléter ces activités par des ateliers lectures (ex : « bébés lecteurs » en journée) et pour cela nous devons renforcer notre équipe de bénévoles.

Toutes ces activités vous intéressent ? Nous vous proposons de nous rejoindre au sein de notre association ACAC; n'hésitez pas à nous contacter par mail : bibliothequechilleurs@orange.fr ou par tél au 06 87 83 29 72, ou en assistant à notre Assemblée Générale qui se déroulera le **17 juin 2015** à la Cour Gauthier.

La Bibliothèque de Chilleurs-aux-Bois
vous invite à son exposition

*La couleur
dans tous
ses états*

*Du 27 Mai au
24 Juin 2015*

Lundi 17h-19h
Mercredi 16h-18h
Samedi 10h-12h

Bibliothèque Municipale
Rue des Ateliers

Loiret
votre Département

bibliothequechilleurs@orange.fr

Chilleurs info

Conception et mise en page : Commission Communication

Crédit photographique : Tous droits réservés

Photogravure et impression : Images'IN et imprime